



# PREMIÈRE CONNEXION SERVEUR DE RÉSULTATS



Une fois enregistré auprès du secrétariat, vous recevrez 2 courriels de inovie +me (noreply@inovie.io) :

- l'un avec un identifiant
- l'autre avec un mot de passe provisoire

**1.** Connectez-vous à **www.inovie.fr**

**INOVIE +me**

## Sélectionnez votre laboratoire

Pour consulter vos résultats, accéder + facilement à vos fonctionnalités et personnaliser votre espace. Sélectionnez votre laboratoire en indiquant votre code postal ou ville (*vous pourrez modifier ce choix ultérieurement*).

Ville ou code postal

Ex: Montpellier, 34000...

**Rechercher un laboratoire**

[Je ne souhaite pas sélectionner mon laboratoire](#)

**2.** Sélectionnez un laboratoire en indiquant votre code postal ou votre ville

**INOVIE +me** Centre d'aide Le réseau inovie Actualités

Lancez une recherche  Démarches

Bienvenue sur INOVIE +me

Vous êtes : Patient Professionnel

**Consulter mes résultats** »

Mon Espace Santé »

Trouver un laboratoire à proximité

Besoin d'aide ? Contactez-nous

**3.** Cliquez sur **Résultats**

## Bienvenue sur votre espace de connexion

Identifiant  
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Mot de passe  
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

[Mot de passe oublié ?](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter

4.

5.

4. Remplissez l'identifiant et le mot de passe provisoire reçus par courriel.

(Il est préférable de ne pas les copier/coller)

5. Cliquez sur **Se connecter**

## Conditions Générales d'Utilisation

Le déviseur/plan par le patient, est possible à tout moment par l'accès à son médecin référent, au sein de Inovie.

### 11. Durée du droit d'utilisation du Portail

Le droit de droit d'accès au Portail est limité à 12 mois. Elle prend fin dans la mesure où l'utilisateur n'a pas accepté les conditions générales d'utilisation et libération de responsabilité.

### 12. Liège

Les parties conviennent que les différends qui viendraient à se produire à la suite de l'occasion des présentes Conditions Générales d'utilisation, fautes de pouvoir être réglés à l'amiable, seront soumis aux tribunaux compétents.

L'utilisation frauduleuse des données du portail est punie pénalement d'une amende de 60 000 d'euros et d'une peine d'emprisonnement (Article 223-3 du code pénal).

www.inovie.fr

J'accepte sans réserve les conditions générales d'utilisation \*

Accepter

6.

7.

6. Lisez les conditions générales d'utilisation, puis **Cochez la case** « j'accepte les conditions générales d'utilisation »

7. Cliquez sur **Accepter**

## Mise à jour du mot de passe

**⚠** Vous devez changer votre mot de passe pour activer votre compte.

Nouveau mot de passe

Confirmation du mot de passe

Soumettre

8.

9.

8. Saisissez votre **mot de passe personnel**

Il doit contenir 8 caractères minimum, avec au moins

- 1 majuscule
- 1 minuscule
- 1 chiffre
- 1 caractère spécial

9. Cliquez sur **Soumettre**

**Votre compte est activé. Vous pouvez maintenant accéder à vos résultats**